

### **Ouverture de la réunion par Majid BA**

Pas d'ordre du jour défini précisément pour cette réunion de rentrée mais quelques interrogations :

- bilan des précédentes réunions : comment exploiter les débats que nous avons eu ?
- objectifs pour les 6 prochains mois
- comment relayer nos propositions au niveau fédéral ou national ? Dans cette optique de relais, d'objectifs élargis, il serait intéressant de voir avec Véronique Le Thiec désignée comme coordinatrice auprès de la fédération, si d'autres sections possèdent une commission sur l'immigration, et de voir dans quelle mesure, une collaboration pourrait être menée.
- comment élargir la portée de notre travail ?  
Une réflexion à mener autour de la concertation avec les élus. Un conseil de résidents extracommunautaires va être créé par la mairie, il serait important d'être en lien avec celui-ci.
- quels intervenants pour les prochains mois ? Une intervention extérieure permet d'enrichir les débats et de nous faire avancer dans notre réflexion.

### **1/ La commission doit devenir très rapidement une force de propositions.**

Le débat s'engage très rapidement et tout d'abord il est affirmé qu'après six mois de réflexion, notre commission devrait être en mesure de devenir une force de propositions. En effet notre section est très importante, par son histoire, par les personnalités politiques qui l'ont créée et animée et qui l'animent encore aujourd'hui. Elle est aussi importante, car implantée au cœur d'un quartier où les problèmes de l'immigration sont vécus par un grand nombre d'habitants et de militants et c'est cette richesse de points de vue et d'expériences divers qu'il nous faut nous saisir pour proposer des idées de réformes.

Il est important que notre commission puisse très rapidement rayonner au niveau fédéral mais aussi national. Pour se faire il faut que des contacts soient pris avec les autres sections, à Paris, en banlieue voire en Province pour pouvoir élargir et confronter nos propos.

### **2/ Travailler avec des personnes spécialistes**

Proposition est faite de demander à Julien Hartmann responsable du Point Accès au Droit ( PAD) d'intervenir lors d'une prochaine réunion.

Cette rencontre en petit comité sera l'occasion d'approfondir certains débats que nous avons eus précédemment et de faire un point sur les questions suivantes:

- l'évolution de la situation des étrangers
  - > L'évolution législative
  - > Les conséquences au quotidien dans le 18<sup>e</sup> et ailleurs
- l'accès aux droits
  - > Les difficultés rencontrées : comment dire le droit quand les lois, les règlements changent constamment. Accéder aux droits sociaux semble également poser problèmes aujourd'hui.
  - > Les difficultés pour atteindre les usagers

Julien Hartmann pourrait nous informer sur les problèmes que rencontrent quotidiennement les ressortissants étrangers face à l'administration. En effet il y a un hiatus, un décalage entre la loi et l'application de la loi. Sans cesse des fonctionnaires des différentes préfectures mènent une vie de galère à des personnes sans défense venant faire renouveler leurs papiers. Petites tracasseries non préjudiciables pour ces « guichetiers » mais qui savent bien empoisonner ces usagers.

### **3/ la commission peut devenir un relais dans l'arrondissement**

Certains membres proposent de créer un groupe d'information, d'orientation et d'accompagnement aux personnes en difficultés pour toutes les démarches administratives.

Il convient de se mettre rapidement en relation avec les assistants parlementaires afin de réfléchir à une organisation qui soit cohérente avec le travail déjà réalisé. Ce groupe d'accompagnement s'appuiera notamment sur les conseils de Julien Hartmann.

**Groupe de travail**  
**Immigration, Intégration, Discriminations.**  
**Réunion du 28 septembre 2009**

**4/ Débats : la question du droit de vote des étrangers**

Un débat contradictoire s'engage sur les priorités à mettre en œuvre pour l'intégration des étrangers situation régulière :

- **le droit de vote**
- **l'égalité dans l'accès aux droits sociaux**

Un membre de la commission explique que **tant que les immigrés ne pourront voter (au moins aux élections locales) ils ne seront jamais pris en compte, jamais respectés comme des citoyens à part entière. Citoyens de deuxième classe, payant des impôts et des taxes, ceux-ci n'ont pas le droit de participer à la vie de la cité, aux décisions qui y sont prises.**

*Le droit de vote accordé aux immigrés est une vieille idée mais par frilosité jamais celle-ci n'a été inscrite dans un programme électoral.*

**Le risque : c'est que cette mesure soit impopulaire et fasse perdre les élections au PS en effrayant notamment la classe moyenne explique un autre membre de la commission**

Est proposé alors de faciliter l'accès à la citoyenneté française plus facilement et en priorité aux parents d'enfants français. Ceux-ci pourraient alors œuvrer pour faire étendre ce droit aux autres ressortissants étrangers.

Pour d'autres, **la solution réside dans la facilitation de la naturalisation.** En effet, accorder le droit de vote aux étrangers nécessite une modification de la constitution, un référendum bref des procédures institutionnelles peut être un peu lourdes, compliquées et surtout dangereuses pour n'importe quel gouvernement. En facilitant l'accès à la nationalité, aucune grande modification institutionnelle n'est nécessaire et le but est atteint : une meilleure intégration des étrangers à la vie française à laquelle ils participent pleinement.

Globalement, **il s'agit tout de même de demander aux dirigeants du Parti socialiste de se prononcer officiellement pour le droit de vote des étrangers aux élections locales.**

**Cette question de la citoyenneté, de l'accès à la nationalité devra faire l'objet d'une réunion ultérieurement.**

**En « opposition » au droit de vote en terme de priorité pour le droit des étrangers, un membre de la Commission estime que l'action du PS doit principalement se situer sur l'accès aux droits sociaux.**

En effet, l'accès à de nombreux droits est aujourd'hui soumise à des contraintes plus drastiques qu'auparavant : durée du séjour des parents sur le territoire pour des aides CAF, reconnaissance du conjoint étranger plus longue et donc accès au RSA plus difficile.

**Ces délais rallongés entraînent une précarisation inacceptable.**

**C'est peut être en rétablissant une égalité dans les droits sociaux que les étrangers se « sentiront mieux » ou « plus intégrés ».**

**Droits sociaux / citoyenneté, notre groupe s'engage à aborder de front les 2 questions qui sont très liées :**

- **Un élu, pourrait-il instaurer volontairement des différences sociales entre ses électeurs ?**
- **Mais pourrait-il être élu s'il ne garantissait pas les mêmes droits à tous ses électeurs ?**

Pouvons-nous être au sein de notre section, au sein de notre parti une force de propositions ? Nous l'avons dit, car si nous ne sommes pas tous forcément des techniciens, beaucoup d'entre nous à Chapelle Goutte d'Or sommes touchés par ce problème. Faisons de notre diversité ethnique et culturelle une richesse, un



**Groupe de travail  
Immigration, Intégration, Discriminations.  
Réunion du 28 septembre 2009**

vivier de compétences pour amener des solutions originales. Pas seulement tourné vers notre quartier, mais vers notre pays et pourquoi pas vers l'Europe. Une Europe où depuis que les régimes de droite ont développé une politique du chiffre et de l'expulsion (avec une palme d'or décerné à M.Besson pour son action dans la Jungle), il est difficile de se rappeler que notre tradition d'asile était une des valeurs, un des piliers de notre République.

Voilà du pain sur la planche, pour nous tous, membres de la commission, mais aussi camarades de notre section que nous invitons à venir nous rejoindre pour partager ensemble nos idées, nos compétences pour aider notre parti à construire un programme de gouvernement à la fois réaliste mais aussi humaniste.

**Prochaine réunion : 28 octobre 2009 à 20h, rue Cavé avec Julien Hartmann, directeur du PAD 18.**